



CHALLENGE FéMA 2021: Règlement

Des défis sportifs virtuels.

La FéMA met en place un challenge sportif gratuit à destination des Institutions, sous forme de défis virtuels.

Nous vous proposons un défi chaque semaine, partagé sur les réseaux sociaux, à réaliser chez vous.

Pour Qui

Institutions accueillant des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle et situées en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Objectif

Vous proposer, en vidéo, des défis sportifs à réaliser avec vos résidents. Ces défis se feront autour de différentes thématiques (sportives, ludiques, défis d'adresse,...) avec, à la fin, **une récompense pour les 3 meilleures Institutions.**

Déroulement

- La participation aux défis est entièrement **gratuite**.
- Agenda :
 - Le challenge commence le **1/03/2021**
 - Dernier défi posté le **21/06/21**
 - Date limite d'envoi de vos vidéos le **28/06/21 à minuit**.
 - Séance de remise de prix en ligne le **30/06/2021**.
- **Tous les lundis**, retrouvez une nouvelle vidéo sur la page Facebook et sur la chaîne YouTube de la FéMA.
Les Institutions, déjà inscrites, la recevront également par mail.
- **10 joueurs maximum** par Institution, par défi. Ces 10 joueurs pourront être différents chaque semaine.
- **Jusqu'au 28/06/21**, vous pouvez refaire autant de fois que vous le souhaitez les différents défis, afin d'améliorer vos résultats.
- Du matériel sportif est disponible à la FéMA afin de réaliser vos défis.
- Vous pouvez vous inscrire aux défis à tout moment, pendant toute la durée du challenge.

Comment participer

1. **Inscrivez-vous** [via ce lien](#)
2. **Regardez** les vidéos postées sur la [page Facebook de la FéMA](#) et sur sa [chaîne YouTube](#), ou en allant consulter vos mails.
3. **Réalisez** les défis et filmez-vous.
4. **Envoyez-nous** vos vidéos. 2 options :
 - a. De préférence, en les postant sur la page Facebook, en commentaire du défi réalisé.
 - b. En les envoyant [via ce formulaire en ligne](#)

Les vidéos ne seront publiées sur Facebook qu'avec votre accord.
5. **Complétez** le tableau de résultats en utilisant le lien qui vous sera envoyé lors de votre inscription.

Pour chaque Institution, nous calculerons la moyenne* des résultats pour chaque défi. Nous établirons alors un classement par défi.

Gagner des points

1. **Pour chaque défi** :
 - a. 1 point pour la première vidéo envoyée.
2 points pour la deuxième vidéo envoyée.
3 points pour la troisième vidéo envoyée.
Maximum 3 vidéos par défi.
 - b. 3 points pour la meilleure moyenne*.
2 points pour la deuxième meilleure moyenne*.
1 ponts pour la troisième meilleure moyenne*.
2. **Pour tous les défis**
 - 3 points si tous (17) les défis sont réalisés.
 - 2 points entre 13 et 16 défis réalisés.
 - 1 point entre 9 et 12 défis réalisés

Prix à gagner



1^{er} prix : un bon d'achat chez Décathlon, d'une valeur de 75 euros,

2^{ème} prix : un bon d'achat chez Décathlon, d'une valeur de 50 euros

3^{ème} prix : un bon d'achat chez Décathlon, d'une valeur de 25 euros.

Pour toute question ou information

Aurélie De Clerck

0478/51.11.39

integration@sportadapte.be

www.sportadapte.be/activites/challenge2021/

A vous de jouer !